



# Doublement des sujets d'HLP - 2021

publié le 26/11/2020

---

## Descriptif :

Reprise des informations communiquées aux professeurs par le Ministère de l'Éducation Nationale concernant l'épreuve de terminale d'HLP 2021, il est question notamment du doublement des sujets.

---

## Sommaire :

- Informations générales
  - Informations spécifiques HLP
- 

### ● Informations générales

*Les épreuves des enseignements de spécialité se tiendront aux dates prévues, du 15 au 17 mars. Afin de tenir compte des effets de la crise sanitaire sur les acquis des élèves, j'ai demandé que, pour chacune de ces épreuves, il n'y ait pas un seul sujet mais un choix entre deux sujets pour chaque élève, à partir des entrées prépondérantes des programmes.*

Jean-Michel Blanquer, lettre aux enseignants du 5 novembre 2020

Ce document vise à préciser pour chaque épreuve la manière dont ce choix sera mis en œuvre dans les sujets, en tenant compte des spécificités de chaque discipline. Le travail qui a été conduit a été guidé par plusieurs impératifs :

- Garantir le niveau d'exigence de l'examen, tel qu'il est défini par les programmes officiels.
- Garantir aux élèves, au travers des choix proposés, qu'ils seront interrogés sur des thèmes, des œuvres, des objets d'étude qu'ils auront effectivement étudiés pendant l'année.
- Permettre aux enseignants de transmettre les connaissances et compétences nécessaires, tout en choisissant le plus sereinement possible les thèmes et les objets d'étude sur lesquels ils peuvent assoir cette transmission.
- Proposer des sujets qui ne soient ni trop complexes, ni trop longs afin de permettre aux élèves d'en prendre connaissance avant de faire un choix éclairé, en particulier dans les disciplines scientifiques qui s'appuient sur un corpus documentaire. Cette attention a parfois conduit à ne pas doubler une partie du sujet : cette partie porte alors sur les compétences et connaissances du cœur de programme.

### ● Informations spécifiques HLP

Les candidats à l'épreuve de la spécialité Humanités, littérature et philosophie disposeront de deux sujets. Ils pourront ainsi composer selon leur choix à partir d'un sujet portant sur le programme limitatif (cf. note de service n° 2020-025 du 11-2-2020) du premier semestre ou du second.

---